

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01529

Numéro SIREN : 337 643 795

Nom ou dénomination : CYBERGUN

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2020 sous le numéro de dépôt 5490

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/5490

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changeement de président directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : CYBERGUN

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 337 643 795

N° gestion : 2018 B 01529



CYBERGUN
société anonyme au capital de 48.520.447,80 euros
40, boulevard Henri-Sellier 92150 Suresnes
337 643 795 R.C.S. Nanterre
(la « Société »)



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 11 octobre,
À 14 heures 35 minutes,

Les administrateurs de la Société se sont réunis par téléphone.

Sont présents :

- Monsieur Claude Solarz, président du conseil d'administration
- Monsieur Hugo Brugière, vice-président du conseil d'administration et directeur général ;
- Madame Brigitte Mancel, administrateur ; et
- Monsieur Dimitri Romanyszyn, administrateur.

La moitié au moins des administrateurs étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

Est également présent :

- Monsieur Baudouin Hallo, directeur général délégué.

Monsieur Hugo Brugière est désigné à l'unanimité président de séance (le « **Président** »). Monsieur Baudouin Hallo occupe les fonctions de secrétaire.

43



1. Prise d'acte de la démission de Claude Solarz

Le Président indique que M. Claude Solarz, jusqu'alors président du conseil d'administration, lui a fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions de président du conseil d'administration de la Société et d'administrateur de la Société, avec effet immédiat.

Le conseil d'administration prend acte de cette démission.

L'ensemble des administrateurs remercie unanimement M. Claude Solarz pour son énergie, son expérience et son dévouement qu'il a mis au service de la Société depuis 2014 et propose que celui-ci continue, s'il le souhaite, à participer aux travaux du conseil en tant que scrutateur.

Le Président indique qu'il souhaite rechercher un nouvel administrateur au profil industriel, pour accompagner les futurs projets de la Société.

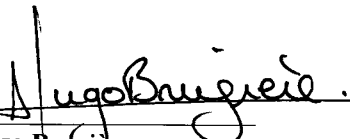
2. Unification des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général – nomination de M. Hugo Brugière au poste de président du conseil d'administration

Consécutivement à la démission de M. Claude Solarz de ses fonctions de président du conseil d'administration, le Président propose que les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général soient réunies sur une seule et même personne, ce que le conseil accepte à l'unanimité.

En conséquence, le conseil d'administration décide de nommer, à l'unanimité, M. Hugo Brugière au poste de président du conseil d'administration jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur, M. Hugo Brugière ne prenant pas part au vote.

En tant que de besoin, le conseil d'administration précise que cette nomination n'emporte aucune conséquence sur le mandat de directeur général de M. Hugo Brugière, qui sera donc désormais président-directeur général.

Extrait certifié conforme à l'original.



Hugo Brugière
Président du conseil d'administration
Directeur général